

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE.

CARTE
DE
COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM : Jolgoas
PRÉNOMS : Henri Mathieu
Pseudos : -
Date et lieu de naissance : 8 décembre 1911 à Bouarnenez
(Finistère)

AVIS de la Commission Départementale { favorable } le 15 JUIL 1954
~~{ défavorable }~~

AVIS de la ~~Commission~~ Nationale { favorable } le _____
~~{ défavorable }~~

DÉCISION { attribution } le 15 JUIL 1954
~~{ rejet }~~

carte n° 3875
16 JUIL 1954

A-41°

OFFICE DÉPARTEMENTAL de
N° 8226

FINISTÈRE

FFC
Cotisation

N°

OFFICE NATIONAL.

DOSSIER N° 8326

A DETACHER

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A./C. et V.G. - Impasse
de la Palestine, à QUIMPER.

M. Folgoas Henri
Rédéné

demeurant à

déclare avoir reçu la carte n° 00 3875

de Combattant Volontaire de la Résistance

qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du
25 Mars 1949.

A Rédéné le 17 Septembre 1954

(signature)

Folgoas

23 SEPT 1954

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

MINISTERE
des ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES de la GUERRE

EXTRAIT de la DECISION N° 10

Le PREFET du FINISTERE,
Officier de la Légion d'Honneur,
Président de l'Office départemental des Anciens Combat-
tants et Victimes de la Guerre,

VU la Loi n° 49-418 du 25 mars 1949, relative au Statut
et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance,

VU le Décret n° 50-358 du 21 mars 1950, portant règlement
d'Administration publique pour l'application de la Loi n° 49-418 du
25 mars 1949 susvisée et notamment son article 4,

VU le Décret de codification n° 51-470 du 24 avril 1951
et notamment son article 260,

VU l'arrêté en date du 6.2.1954, du Ministre des Anciens
Combattants et Victimes de la Guerre, donnant délégation de pouvoirs
aux Préfets pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la
Résistance à certaines catégories d'ayants-droit,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants
Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

DECIDE :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est
attribué aux personnes dont les noms suivent :

.....

NOM : M FOLGOAS

Prénoms : Henri

Adresse :

Rédéné

.....

Fait à QUIMPER, le 15 JUIL 1954

LE PREFET,

signé : J. LAPORTE

Pour extrait certifié conforme.

Le SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.

[Signature]

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des
ANCIENS COMBATTANTS et
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS
VOLONTAIRES de la RESISTANCE
(Réunion du 15 JUIL 1954)

Dossier n° 8326

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la Résistance

présentée par :

M^r FOLGOAS Henri Mathieu

né le 8.12.1911 à Douarnenez

demeurant à Redon

agent occasionnel

Le postulant a fait partie du Réseau (ou du Mouvement) : *Bureau vengeance*
du 6.12.1943 au 20.9.1944
(produit un certificat d'appartenance délivré par l'autorité militaire compétente).

Remplit les conditions fixées au paragraphe A. du décret n° 50.358 du 21 Mars 1950 (alinéa 4°).

(a appartenu à un Réseau ou un Mouvement de Résistance pendant plus de 3 mois, avant le 8.6.44, dans la zone occupée par l'ennemi).

AVIS FAVORABLE

LE RAPPORTEUR.

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE :

[Signature]
FAVORABLE

Signature d'un membre
de la Commission,

[Signature]

QUIMPER, le 15 JUIL 1954

signature du
Secrétaire de la Commission,

[Signature]

Secretariat d'Etat aux forces armées (guerre)
Direction du personnel militaire de l'armée de terre
6^e Bureau

Attestation d'appartenance aux F.F.C. M.C.

n^o. 47574. Référence: I.M. N^o. 407/FFCI./Adm du 17 Avril 1947

Le Délégué général des Forces Françaises Combattantes
de l'intérieur certifie que :

Monsieur Henri Folgosa, né le 8-12-1911
a participé à la Résistance comme

Agent Occasionnel des Forces françaises Combattantes
du 6-12-1943 au 30-9-1944

Réseau Burma Vengeance

Paris, le 12 Août 1949

Certifié exact
Pour le Général, Directeur,

Le Lieutenant-Colonel De Belenet
Chef du bureau FFI et R.I.F. de la D.P.M.A.T.

Copie certifiée conforme



Reçu le 7 Août 1952
Pour le Maire,
L'Adjoint:

Al. B...

8326

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. : B. 594 du 7 novembre 1946.)

25 MARS 1954

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Office départemental de
FINISTÈRE

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : Folgoas FOLGOAS
PRÉNOMS (2) : Henri - Mathurin
Pseudos (3) :
Date et lieu de naissance : 8 Décembre 1911 - Douarnenez
Situation de famille : marie
Profession : Instituteur
Nationalité : franç
Adresse actuelle (4) : Rédéné (Finistère)

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) : Reserviste
Sergent au G2 R.I. (C.A.3)

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération : aucune

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates) : Instituteur - St Guendel - Penmarc'h 1943-1945

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites) : aucune

(1) En lettres capitales.
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.
(3) Souligner le plus connu.
(4) Lorsqu'il s'agit d'une demande à titre posthume indiquer le nom et le dernier lieu de résidence du résistant décédé ainsi que le nom et l'adresse de l'ayant cause.

23 A V R I L 4

COMBATTANTS

DG/MK -

6384
29.4.54

C.V.R./ 8326

Le PREFET du FINISTERE
Président de l'OFFICE DEPARTEMENTAL

à Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées
(Guerre)
Direction du personnel militaire de l'Armée de Terre
6ème Bureau

10, rue St Dominique - PARIS - 7ème

OBJET : Attestation d'appartenance aux F.F.C.

A la demande de la Commission départementale compétente et pour permettre à celle-ci de statuer en toute connaissance de cause sur la demande de carte de Combattant Volontaire de la Résistance formulée par M. FOLGOAS Henri, né le 8 décembre 1911, à DOUARNENEZ (Finistère), j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire parvenir copie des différents témoignages en votre possession, relatant l'activité de l'intéressé dans la Résistance et lui ayant valu la délivrance, par vos services, d'une attestation d'appartenance aux F.F.C., établie le 12 août 1949, sous le numéro 77 574.

Le PREFET,

Département
du **FINISTÈRE**

Arrondissement
de **QUIMPER**

VILLE DE DOUARNENEZ

BULLETIN DE NAISSANCE



Le *huit décembre* mil *neuf* cent *vingt*
est né à *Douarnenez*
Henri Mathieu
fil de *Michel Marie Folgoat*
et de *Cécile Adolphine Marie Lozeq, son épouse*

En Mairie, le *17* juillet 19*21*

L'Officier de l'État-Civil,



OFFICE DÉPARTEMENTAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le.....
Impasse de la Palestine

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,
à Monsieur le Procureur de la République

à *Quimper*

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° *8326*

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me faire parvenir – joint à la présente note – un

BULLETIN N° 2 du Casier Judiciaire de :

M *Folgoas Henri Mathieu*
né le *8-10-1911* à *Donarnenez*

Le Secrétaire Général
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

Casier judiciaire du Tribunal Civil de *Quimper*
Bulletin N° 2 : "NÉANT"

TERMINANCE
QUIMPER le *20-4-54*
Procureur de la République
La Menn...

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

55/10

Redeuzi le 16 Avril

Monsieur

20 AVR 1954

Je vous adresse, comme convenu,
les 2 photos que vous m'avez réclamées
pour la carte d'ancien combattant.

Et je vous prie de recevoir Monsieur,
l'expression de mes meilleurs sentiments.

Folgy

8292

LL/JP

SECRETARIAT D'ÉTAT aux FORCES ARMÉES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(TERRE)

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE

- PARIS, le

5 AVR 1957

BUREAU "RESISTANCE"

TEL:POR:53-29 - Poste 16. -

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX FORCES ARMEES
"TERRE"

N° 049673 PM/6B

à

8 AVRIL 1957

Monsieur le Préfet du Finistère,
Président de l'Office Départemental des
Anciens Combattants et Victimes de Guerre
Impasse de la Palestine

Q U I M P E R

carte accordée

(Finistère)

O B J E T : Activité résistante de M.FOLGOAS Henri.

REFERENCE : Combattants DG/MK. 6384/CVR/8326 du 23.4.1954.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les services accomplis dans la Résistance au titre du réseau des F.F.C. "TURMA VENGEANCE" par

- Monsieur FOLGOAS Henri
né le 8 décembre 1911 à DOUARNENEZ

ont été homologués conformément aux propositions du chef de réseau intéressé et après avis de la Commission Nationale d'Homologation des Forces Françaises Combattantes.

Je vous signale à toutes fins utiles que le Bureau "RESISTANCE" de la Direction du Personnel Militaire de l'Armée de Terre ne détient aucune documentation sur l'activité résistante déployée par l'intéressé.

Malgré de nombreuses demandes adressées à Monsieur VIC-DUPONT, officier liquidateur du réseau des F.F.C. "TURMA VENGEANCE", 18, rue Favart - PARIS (XI°) - tendant à obtenir des précisions sur l'activité résistante

.../...

de Monsieur FOLGOAS, aucune suite n'a été donnée à ce jour aux correspondances visées ci-dessus.

Pour le Secrétaire d'Etat & par délégation
Pour le Général Directeur
Pour le Lt-Colonel BOITTE, Chef du
Bureau "RESISTANCE"
Le Chef de Bataillon, adjoint



COPIE "à titre
d'information à :

- M. VIC DUPONT
Officier liquidateur
du réseau des F.I.C.
"TURMA-VENGEANCE"
18, rue Favart -
PARIS (XI^e)

